

# LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON  
Un an . . . 8 fr.  
Six mois . 4 fr.



## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS  
Un an . . . 10 fr.  
Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

LES ANNONCES  
SONT REÇUES  
Chez E. V. FOURNIER  
14, rue Confort

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

### BONIMENT

Le mieux est l'ennemi du bien.  
Que l'emprunt fût couvert deux fois, trois fois, quatre fois même, c'était bien, — quatorze fois c'est le mieux, quatorze fois c'est trop.

Les quarante quatre milliards de capital souscrit, les quarante quatre milliards dont M. de Goulard a remercié Dieu à la tribune, sont un chiffre excessif, démesuré, monstrueux qui témoigne moins du crédit de la France que de l'ardeur, que de la fièvre d'une spéculation trop favorisée.

Le crédit de la France pouvait atteindre en souscriptions sérieuses, le capital de onze ou douze milliards, — au-delà ce n'est plus que de l'agiotage, du tripotage et malgré les affirmations de M. de Goulard, nous doutons que le bon Dieu ait consenti à y mettre les doigts.

Certes, nous ne prétendons pas que la spéculation soit exclue d'une opération financière comme celle d'un emprunt de plus de trois milliards, nous ne prétendons pas que les souscripteurs soient poussés par un élan de dévouement désintéressé et de patriotisme pur ;

L'argent n'a point de ces générosités, et les capitaux sont généralement réfractaires à des sentiments aussi chevaleresques ;

Mais tout en offrant une bonne affaire aux prêteurs, il fallait au moins ne pas laisser le champ libre et la voie ouverte à tous les chevaliers de Bourse, à tous les aigrefins de coulisse, à tous les Mercadets financiers, — et cela au préjudice des souscripteurs sérieux qui y allaient honnêtement de leur argent, pendant que les

autres y allaient de leurs roueries et de leurs ficelles.

Quarante quatre milliards de capital souscrit représentent plus de six milliards de garantie.

Ces six milliards ont-ils existé, ont-ils été versés effectivement en or, en argent, ou billets de banque dans les caisses du trésor public ou dans les caisses des financiers intermédiaires ?

Evidemment non, car un pareil déplacement de capitaux provoquerait immédiatement une crise monétaire en France et en Europe.

Je sais bien que les prêteurs étaient autorisés à déposer à défaut de numéraire des titres de rente, actions et valeurs industrielles ayant cours.

C'est là que la fraude commence et que la souscription à l'emprunt devient une mauvaise plaisanterie.

Car ces titres, ces actions qui les a vérifiées, qui s'est assuré de leur valeur réelle, et de la garantie qu'ils présentaient ?

Admettons qu'en France le contrôle ait pu avoir lieu, mais à l'étranger, mais en Angleterre, mais en Allemagne sur tout ?

L'Allemagne dit-on a souscrit pour six milliards à l'emprunt Français ! Six milliards lorsqu'au milieu de leurs succès, de leurs victoires, de leurs conquêtes, les mêmes Allemands en retournant toutes leurs poches ne trouvaient pas cent cinquante millions de thalers à prêter à leur gouvernement besogneux.

Ces six milliards sont donc sans crédit des milliards pour rire, des milliards sans autre garantie que des actions sur les sables de la Poméranie, ou des obligations sur les mines d'or du Brandebourg. Aiguillonné par la commission ex-

cessive de demi pour cent consentie à leur profit, alléchés par les bénéfices de la prime résultant d'une hausse combinée d'avance, les banquiers étrangers ont fait souscrire millions sur millions, milliards sur milliards, acceptant comme garantie tous les chiffons de papier ou moins encore peut-être. — dans l'unique but d'augmenter par l'énormité de leurs souscriptions nominales, la proportion de leurs souscriptions effectives avec commission et prime.

Et tout cela au préjudice de qui ?  
Au préjudice des malheureux qui pendant de longues heures faisaient queue et se morfondaient à la porte des bureaux de perception, apportant dans leur poche des espèces sonnantes et rébuchantes.

Ces naïfs souscripteurs qui demandaient vingt francs, cent francs, ou deux cents francs de rente verraient leur souscription accueillie pour un douzième, et quant au surplus, ils pourraient aller le demander aux banquiers Prussiens qui se feront un véritable plaisir de leur remettre des titres irrédimables avec cinq francs de prime à la clef.

N'était-il pas élémentaire qu'il fallait favoriser les souscripteurs Français plutôt que les souscripteurs étrangers, ou tout au moins les souscripteurs apportant de l'argent reconnu et contrôlé ?

Pourquoi n'avoir pas décidé par exemple que tout souscripteur versant immédiatement la totalité de sa souscription bénéficierait non seulement de l'escompte, mais encore serait assuré d'un quantum irrédimable ?

Le malheur est que le gouvernement n'a pas eu suffisamment confiance dans la France elle-même, dans la France seule.

Cette France a pourtant souscrit qua-

tre milliards dans la matinée de dimanche, des milliards pour de bon ceux-là.

Quant au quarante milliards du lundi, ce sont les milliards de l'agiotage et du tripotage, de la spéculation éhontée, effrontée et effrénée.

Si nous jetons quelques gouttes d'eau froide sur l'enthousiasme suscité par le succès de l'emprunt de trois milliards, c'est que ce succès nous le répétons est une monstruosité, une gibbosité financière, dont il est bon de signaler les parties malsaines.

Lorsqu'au lendemain d'un emprunt de cinq cents millions, les bonapartistes s'écriaient triomphalement : L'empire demandait cinq cents millions, la France lui offre quinze milliards ;

Nous disions alors aux bonapartistes : Vous êtes des farceurs, car vous n'ignorez pas que ce sont là des souscriptions sur le papier ;

Vous savez bien qu'il n'existe pas en France quinze milliards de numéraire ;

Vous savez bien que la plupart des souscripteurs visent la prime de l'emprunt et non l'emprunt lui-même.

Nous ne voyons pas la raison de changer aujourd'hui de langage et d'appréciation ;

D'autant plus que ces réserves et ces critiques n'ont rien de glorieux et rayonnant de cette nation vaincue dont on s'arrache la signature et qui n'a pas assez de dettes pour tous les capitalistes qui aspirent à l'honneur de devenir ses créanciers.

Si nous laissons de côté les trente milliards de souscriptions fictives greffées sur des spéculations véreuses, il reste encore douze mille millions de bon argent et de bon papier pour attester qu'il existe quelque part, dans un coin de l'Europe,

### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### RECLAMES MONARCHIQUES

Nouveau système, b. s. g. d. s.

Ce n'était pas assez des journaux officiels nous nous en sommes procurés d'autres, nous en avons fait de nos propres mains, à la hauteur de leur intelligence, nous en avons fait de leur vie privée ;

Ce n'était pas assez des photographies représentant nos messieurs dans des poses variées, mais toujours nobles et imposantes, à la vitrine de toutes les boutiques ;

Ce n'était pas assez des brochures à style évangélique, répandues dans les campagnes ;

Ce n'était pas assez des allégories de tout genre, des emblèmes travestis en épaves, en brutoques, des manchettes et même en jarretières ;

Ce n'était pas assez de tout cela pour apprendre au peuple français que le meilleur chocolat est le chocolat de Choise ou de Machin, — il fallait que les images vinssent se mêler à ce carnavar masqué.

Quelles images ? Les images d'Epinal !

Oh ! ces humbles lithographies colorées que l'on trouve à l'abri de la contagion politique ; ces dessins qui paraissent être le domaine exclusif de l'Enfant, de Geneviève de Brabant et des autres saints Aymon, — les voilà transformés en instruments de propagande monarchique, et les hauts

faits des familles princières viennent prendre la place de *Crédit* tué par les mauvais payeurs.

Nous avons reçu cette semaine un échantillon de ces prospectus de dentistes. (*Lithographie Pellegrin d'Epinal, et en vente chez tous les libraires*).

En haut de la feuille s'étale en grandes capitales le titre suivant : LES PRINCES D'ORLÉANS. A chaque angle, deux drapeaux tricolores entrelacés : le « drapeau chéri ».

Puis, quatorze vignettes accompagnées de légendes dans lesquelles on retrouve les titres de gloire, d'héroïsme et de grandeur de la famille d'Orléans. Copions :

No 1. — *Prise de la Smala d'Abd-el-Kader par le duc d'Aumale.*

Au premier plan, l'héritier du prince de Condé en costume de général entouré de trois aides-de-camp.

Un arabe en burnous jeune git aux pieds du cheval pendant qu'une femme en robe bleue lui présente à bout de bras un enfant vêtu simplement de son innocence.

A droite, un bœuf affolé se livre à des cabrioles bizarres sur le corps d'une troisième femme échouée, enfin, dans le fond, au milieu d'un nuage de poussière verdâtre, trois chasseurs d'Afrique en carton s'avancent au galop sur des chevaux de bois.

No 2. — *Siège et prise d'Anvers.*

Légende : « Les Belges opprimés par les Hollandais se révoltèrent et reconquirent leur liberté. Le duc d'Orléans, fils aîné du roi Louis-Philippe, va à leurs secours. La prise d'Anvers e. le *lunge énergique* tenu à l'Europe par le gouvernement de Louis-Philippe assurent l'indépen-

« dance de la Belgique. »

Dessin : Un vieux général vu de dos auquel le duc d'Orléans montre deux pièces de canon sur des affûts verts. Dans le lointain, la ville d'Anvers représentée par un clocher.

No 4. — Le prince de Joinville, à la Vera-Cruz, passe son épée au travers du corps d'un général mexicain.

No 5. — *Prise de Constantine.*

Le duc de Nemours campé sur des murailles en ruine, excite au combat des soldats français qui lui tournent précisément le dos.

No 6. — *Campagne de Biskara.*

Un caïrois en major offre une compresse au duc de Montpensier dont la tête est entourée d'un foulard rouge.

No 7. — *Les fortifications de Paris.*

Le roi Louis-Philippe en grand costume, orné de ses favoris et couvert de ses décorations, visite un mur de mur, accompagné de son ministre, M. Thiers.

Le roi, en habit noir, la taille grandie d'au moins quatre pouces, le teint rosé comme s'il était enduit d'une couche de sirop gommé, — étend le bras avec la précision d'un garde de chemin de fer indiquant la voie.

La légende est à citer tout entière : « Le roi, par une sage prévoyance, avait été mandé et obtenu des Chambres la construction de fortifications pour la capitale de la France. « Si les armées françaises n'avaient pas été livrées à l'ennemi à Sedan et à Metz par une inqualifiable incapacité, ces fortifications auraient sauvé la France »

Cette supposition n'est-elle pas admirable de naïveté et d'innocence ?

O candide littérateur d'Epinal, si les Français n'avaient pas été vaincus à Sedan et à Metz, Paris n'aurait pas été assiégé et les fortifications n'auraient pas eu de peine, en effet, à sauver la France !

No 8. — *Mariage du comte de Paris.*

« La reine Marie-Amélie marie son petit-fils, etc. « des jeunes filles *négoçiantes françaises* viennent faire leurs compliments et offrir un bouquet aux jeunes mariés.

Des filles de *négoçiantes françaises*, est-ce assez ingénieux, est-ce assez délicat, est-ce assez trouvé ? Les dites filles de « *négoçiantes françaises* » sont au nombre de trois : une bleue, une verte et une rouge.

Elles ont l'air d'être en pâte de biscuit et doivent être médiocrement flattées de la façon dont on les représente.

Signalons sans nous y arrêter le no 9, ou le duc de Chartres à la bataille de Palestro, décoré de la propre main de Victor-Emmanuel.

Le n. 10 ou le comte de Paris, en Amérique, recevant sans broncher un obus qui lui éclaboussait le dos.

Le n. 11 ou le comte d'Eu, dans la guerre du Brésil, immobile sur un cheval de bazar, ayant l'air d'être placé devant un appareil photographique, au moment du sacramental : *N' bougezons plus !*

Le n. 12 ou le duc d'Alençon aux îles Philippines, armé d'un canon, d'un revolver et d'un sabre, et faisant partir le tout à la fois.

Le n. 13 ou le duc de Chartres, à l'armée de la Loire, ébauchant son sabre dans le casque d'un Prussien éperdu ;

Et arrivons à la mort de Louis-Philippe. Le chef de la dynastie de Juillet, vêtu d'une

un pays qui se nomme la France.

C'est donc aujourd'hui une affaire faite, nous avons en poche de quoi bayer notre territoire des malpropretés de l'invasion.

Le pays veut de payer sa dette : à l'Assemblée nationale de penser à la sienne.

Nommés pour faire la paix, rien que pour cela, exclusivement pour cela, les députés du huit février, gâchés à une caustique au moins hasardée, ont étendu, élargi, prolongé leur mandat jusqu'au point complet de l'indéfinissabilité de guerre et à la libération définitive du territoire.

Maintenant les temps sont proches, il ne reste plus qu'à compter les sacs, et nous avons le droit de dire à la majorité broailonne, raucunière et hargneuse : —

Tircis il faut enfin songer à la retraite.

Jacques BARBIER

AFFAIRE NAQUET.

Cela ne pouvait manquer : la Droite de l'Assemblée a tenu à prendre sa revanche des marchés de l'Empire sur les marchés de la Défense nationale.

Car il ne faut pas s'y tromper : si la majorité de Versailles n'aime pas l'Empire, elle déteste plus cordialement encore la République.

Entre les deux, sa haine ne balance pas. Donc, M. Naquet, membre de la commission d'étude de la Défense nationale, a été mis l'autre jour sur la sellette, et le duc d'Audoubert-Pasquier s'est chargé, comme de juste, de prononcer contre lui un réquisitoire véhément.

Nous devons le dire en toute sincérité : le cas de M. Naquet n'était pas très brillant.

Payer soixante quinze mille francs des canons qui n'en valent que trente un mille, constitués par tout pays, par tout gouvernement et par toute opinion, une opération presque méritoire et nous n'aurons pas la faiblesse de la trouver excellente sous le prétexte qu'elle a été conclue par un républicain.

Mais, quant à comparer ce marché peu avantageux avec les opérations véreuses du second empire, — il faut pour cela une force d'assimilation et une dose de bonne volonté qui ne peuvent exister que sous l'influence des passions politiques arrivées à leur maximum d'intensité.

Entre les fautes de l'empire et les fautes du gouvernement de la Défense nationale que nous ne nous distinguons point plus aujourd'hui qu'hier, il existe une différence capitale : l'honnêteté ; une atténuation essentielle : la nécessité.

Lorsque le gouvernement impérial gaspillait nos finances, opérant ses virements légendaires, employait les fonds du ministère

de la guerre à je ne sais quelles dépenses secrètes, tripotait avec les Cahen Lyon et autres industriels, — il le faisait dans toute la plénitude de son autorité, de sa toute puissance et de sa liberté d'action.

Personne ne le gênait à ce moment là : ni les Prussiens encore à Berlin, ni les critiques et les demandes de contrôle dont il se souciait comme d'une guigne,

Les fonctionnaires arrivaient pauvres et mouraient riches, — on condamnait à la prison les journalistes qui se permettaient de poser des points d'interrogation devant certaines fortunes, — tout était pour le plus mal dans le pire des gouvernements.

Peut-on soutenir que la situation était la même, la responsabilité aussi grave vis-à-vis d'un pouvoir improvisé, élevé au milieu des ruines et de la désorganisation générale laissées par le pouvoir tombé ?

Le gouvernement de la Défense nationale, héritier des incapacités, des désastres et des dilapidations du second empire, entouré par un horizon de Prussiens, était-il coupable au même degré lorsqu'il concluait des marchés hâtifs et onéreux, que s'il avait eu ses couloirs franches, ses mouvements libres et ses débouchés assurés ?

Le plus vulgaire bon sens indique que pour apprécier les événements et les hommes, — il faut se placer au moment où ces événements se produisent, où ces hommes agissent.

Le gouvernement de la Défense nationale placé en face d'une invasion terrible, privé d'armes, de munitions et de vivres, obligé de pourvoir à la Défense en quelques semaines, en quelques jours, doit-il encourir la même sévérité de blâme, la même rigueur de critiques pour ses erreurs, qu'un pouvoir qui, après avoir disposé pendant six ans de la fortune et des ressources de la France ne lui lègue que la honte, la défaite et le démembrement ?

L'affaire des canons de M. Naquet est une affaire malheureuse, nous en convenons, mais en aucun cas elle ne saurait être placée sur le même rang que les vilénies bonapartistes, quand ce ne s'rait que par cette raison topique que ni M. Naquet, ni M. Gambetta, n'ont profité personnellement et que leur probité est sortie saine et sauve du débat.

Or, c'est là un point essentiel sur lequel nous demandons la permission d'insister, parce qu'on ne le rencontre généralement pas dans les dilapidations impérialistes.

Au lieu de s'ériger en tribunal, en Convention souveraine, au lieu de nous donner ce singulier spectacle de juges vociférant, montrant le poing et injurant leurs accusés, l'Assemblée nationale aurait mieux fait de déférer à la proposition de M. Gambetta demandant des poursuites régulières contre les individus coupables de pévarication, demandant une enquête sur la situation personnelle des membres du gouvernement de la Défense nationale, avant et après le 4 septembre.

Ainsi seulement, l'Assemblée aurait fait œuvre de justice sérieuse, éclairée, raisonnée et raisonnable, tandis qu'elle n'a fait qu'une œuvre de passion et de colère.

Le vote du 30 juillet s'est transformé en

— Philippe Egalité votant la mort de son cousin Louis XVI.

Temo qu'ge d'affection de famille bien fait pour haïr la tustion tant attendue.

— Le roi Louis-Philippe abandonnant ses biens à ses enfants et s'en réservant l'usufruit, six jours avant de monter sur le trône.

— Le même Louis-Philippe refusant d'acquiescer les droits d'enregistrement auxquels donnait lieu cet acte de transmission.

Economica bien entendus.

— L'ouverture du testament du prince de Condé.

Dans le fond une croisée, une espagnolette, on voit ça d'ici

— Le duc d'Aumale refusant énergiquement de payer aux anciens soldats de l'armée de Condé le legs d'un million contenu à leur profit dans le testament ci dessus.

Fortes de caractère.

— Les ducs d'Angou et de Penthièvre présentant leurs états de service au général de Cissey, pour se faire nommer officiers dans l'armée française.

Louable soumission aux règlements militaires, etc., etc.

Quant aux autres familles de prétendants, le champ est aussi riche et non moins varié.

Il n'est pas douteux que les légitimistes et les bonapartistes ne s'empressent de marcher dans la voie si heureusement découverte par messieurs d'Orléans, et la lithographie Pellerin, d'Epinal, a pour longtemps de l'ouvrage sur la planche, ou plutôt sur la pierre.

Que si les éditeurs de ces intelligentes réclames

une sorte de verdict de la Monarchie contre la République.

Malheureusement, il manquait une petite chose à cet arrêt : la compétence du tribunal.

Bigarrures

Pendant que M. de Moltke fait publier sous sa direction un volume d'études sur la guerre franco-allemande, on organise en France un conseil militaire supérieur, et on constitue un comité de défense.

Où savez-vous qui on nomme membres de ce comité militaire supérieur ?

Le maréchal Leboeuf !

Savez-vous qui on nomme membre de ce comité de défense ?

Le général Frossard !

Le maréchal Leboeuf, l'organisateur de nos défaites, l'ex-major général de l'armée du Rhin, le même qui s'écriait au mois de juillet 1870 : Nous sommes prêts ! Le même qui laissait nos places fortes démantelées, sans munitions et sans vivres, — le maréchal Leboeuf, membre du conseil supérieur de l'armée !

Le général Frossard le vainqueur de Saarbrück et l'introuvable de Forbach, le metteur en scène de cette équipée grotesque où il s'agissait de faire ramasser une balle par le prince impérial, le général Frossard membre d'un comité de défense !

On croit rêver en lisant ces noms-là ; on se frotte les yeux, on se pince pour se réveiller, on se demande si on n'est pas victime d'une insolition.

Les noms y sont en toutes lettres, on a même ajouté : le général Frossard, membre du comité des fortifications !

Il était déjà membre d'un comité quelconque dans la vie civile, dans l'existence terre-à-terre, un homme qui, après avoir fait talibite par la faute d'un caissier, reprendrait ce même caissier, verrait immédiatement demander son intercession par sa famille.

Quelle différence existe-t-il entre le cas de cet homme et celui du gouvernement, choisissant pour conseillers ceux là même qui ont perdu le pays par leur incapacité, leur ignorance et leur sottise ?

On parle beaucoup de discipline en ce moment, d'ascendant moral du chef sur ses soldats ;

En bien, en bonne vérité, comment voulez-vous que le simple poulou qui, par miracle, est resté vivant de Belchoff-nou de Gavelotte, marche avec sécurité et confiance quand il saura qu'il est commandé et dirigé par un Leboeuf ou par un Frossard ?

Et notez qu'on s'est bien gardé de nommer membre d'aucun de ces conseils ou comités, un homme qui avait quelque compétence dans une question de fortifications ou de défense, et qui s'appelle modestement Deaferit, — comme disait l'autre.

Les grèves du Nord sont terminées ou tout au moins les scènes d'émeute et d'insurrection dont elles avaient été le prétexte.

Ce résultat est dû à l'énergie déployée par le président de la République, ennemi déterminé du désordre, — surtout dans les mines d'Anzin.

Seulement, pourquoi faut-il qu'à propos de cette campagne, sans importance sérieuse au point de vue militaire, M. Thiers ait cru devoir faire si grand étalage de stratégie et de tactique ?

étaient embarrassés dans le choix de leurs sujets, nous nous ferions un véritable plaisir de leur en signaler quelques-uns.

Pas plus que la branche cadette, la branche aînée ne manque de grands hommes et de grandes choses, et pour être moins ancienne, la maison Bonaparte ne le cède sous ce rapport ni à l'une ni à l'autre.

— Henri IV s'écriant : Paris vaut bien une messe !

Est un admirable exemple de solidité de convictions et d'attachement à sa foi religieuse qu'on ne saurait trop faire connaître.

Louis XIV révoquant l'édit de Nantes formerait le pendant naturel du sujet ci dessus, qu'on pourrait au besoin mettre sur une chemise.

— Louis XV visitant le Parc aux Cerfs, au bras de Mme de Pompadour.

Gouache genre Watteau.

— La Dubarry interpellant son royal amant : « La France, ton café f... le camp. »

Tableau d'intérieur

— La même arrachant au roi la révocation de son seul ministre honnête : le duc de Choiseul.

Peinture d'histoire.

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les tempéraments.

Que dire si on aborde les hauts faits, les grands exemples du premier et surtout du second empire.

C'est est plus une simple image en format raisin qu'il faudrait, c'est un volume illustré, un atlas complet avec catégories, divisions, titres et sous-titres de toutes les vertus, de toutes les qualités, de tous les mérites :

Soumission aux lois. — Respect des institutions nationales.

Envoyer un ou deux régiments pour contenir les émeutiers. — bon.

Mais écrire publiquement au préfet du Nord : « J'ai ici cent mille hommes, etc., » cela tombe dans la bouffonnerie.

Cent mille hommes ! N'aurait-on pas cru qu'il s'agissait de s'annexer la Belgique ou de faire une descente en Angleterre ?

Et le style des dépêches officielles : « Dispersez les bandes par de la cavalerie appuyée par de l'infanterie.

« Il faut placer un fort détachement aux fosses menacées avec une réserve centrale et faire battre la plaine par des patrouilles de cavalerie, etc. »

M. Thiers, qui est après M. Thiers le plus grand général de l'antiquité et des temps modernes, se complait dans ces détails techniques et ces plans de bataille contre quelques centaines de garnements armés de bâtons.

Mais M. Thiers qui n'est pas plus sot qu'un autre, beaucoup moins même, ne s'aperçoit donc pas combien cette manie de jouer au soldat le rend plaisant et ridicule !

Et ce n'est pas fini, car dans quelques jours nous allons avoir la revue tant annoncée, la grande revue pour laquelle on se prépare depuis six semaines avec un ardeur, un entrain et une minutie dignes de faire sourire des enfants.

La cavalerie, l'infanterie, l'artillerie, le génie, les pontonniers, les ambulances vont défilier deux heures durant, au milieu des tourbillons de poussière, du cliquetis des sabres, du roulement sourd des canons, et ce jour là, Adolphe Ler ne trquera pas son fauteuil d'estrade contre le trône de Dieu le père.

Finita musica ! Ils sont nommés ! Ils sont nommés les Conseillers d'Etat de la République parmi lesquels on ne rencontrerait pas le bout d'un républicain, — le cherchât-on comme une épingle.

Hervé lui-même, Hervé du Journal de Paris, Hervé le joueur de flûte ordinaire du duc d'Aumale n'a pas trouvé grâce devant la majorité, et au lieu de toucher quinze ou vingt mille francs par an pour ne rien faire, il demeure attaché à sa dure besogne qui consiste à prouver tous les matins que les princes d'Orléans sont d'admirables princes et que l'Orléanisme est un admirable système de gouvernement.

Au nombre des élus se trouve M. Pascal, préfet du Rhône, ce dont il ne saurait trop se féliciter.

On ne reste pas toujours préfet, mais on s'immobilise Conseiller d'Etat.

Il n'y a rien de précieux en politique comme les places ignorées et inutiles.

Elles résistent à tous les bouleversements et à toutes les révolutions. — Le Conseil d'Etat est le fromage de Hollande des fonctionnaires.

La France n'a pas seule le privilège des grèves et des désordres.

A Londres, grève menaçante des facteurs de la poste et des policiers.

Les policemen en grève, — alors que tout le monde les croyait en cuir bouilli !

A Berlin, petite émeute de famille occasionnée par un pauvre diable que son propriétaire venait de jeter brutalement sur le pavé pour défaut de paiement.

Il paraît que ces bons Allemands ne sont pas précisément riches malgré leurs contributions, leurs déprédations et leurs indemnités.

Coups d'Etat du 18 brumaire et du 2 décembre.

Justice. — Assassinat du duc d'Enghien. — Commissions mixtes. — Déportations.

Douceur de caractère. Bonté d'âme. — Empoisonnement des persiflés de Joffa. — Fusillade du boulevard Montmartre.

Intelligence politique. — Guerre d'Espagne. — Guerre du Mexique. — Guerre de Russie. — Guerre de Prusse.

Prosperité nationale. — Invasion de 1815, invasion de 1872.

Moralité. — Napoléon III offrant sa main gauche à Marguerite Bellanger.

Traits d'héroïsme. — Le susdit rendant son épée au roi de Prusse.

Bozaine apportant sur un plat les clefs de la ville de Metz à Frédéric-Charles.

On ne s'arrêterait pas si on voulait penser jusqu'au bout l'énumération de ces actes admirables auxquels l'imagerie d'Epinal est appelée à donner une illustration nouvelle.

Seulement, une fois dans cette voie de réclames que les prétendants ne s'arrêtent plus, ils ont pour eux la quatrième page des journaux, les vitres multicolores des kiosques et les tableaux d'affiches.

La royauté légitimiste figurera admirablement auprès des émeutiers, des pilules purgatives, l'Orléanisme peut le disputer à tous les fabricants d'onguents et d'arracheurs de dents sans compter quant au bonapartisme, sa place est toute tracée entre les déclarations de faillite et les remèdes secrets.

L. LECLEF

Extorquer cinq mille millions à un voisin et ne pas pouvoir seulement payer son terme ! Les Berlinois en général le locataire chassé en particulier, ont trouvé la chose un peu forte et se sont crus en droit de réclamer au moins quelques thalers au gouvernement.

— Votre ennemi c'est votre maître, le vous le dis en bon français.

ZÈDE.

SCÈNE CONJUGALE

Monsieur et Madame Denis

Mme Denis. — Adolphe, si nous fondions une dynastie ?
M. Denis. — Impossible, Madame Denis. Vous n'y pensez pas, à mon âge !
Mme Denis. — Ah ! Adolphe, je vois bien que vous ne m'aimez plus.
M. Denis. — Mais ma chère, je vous jure...
Mme Denis. — Oh, ne jurez pas. Non, vous n'êtes plus le même. Rappelez-vous le temps où nous étions à Bordeaux ; lorsque je vous donnai ma main en même temps que je vous confiai la direction de l'hôtel de la Villa-France... alors vous me pressiez sur votre cœur ; vous vous jetiez à mes genoux, vous me disiez en me présentant mes pantoufles que vous ne feriez jamais que mes quatre volontés, vous disiez à tout le monde que j'étais souveraine. Ah ! souvenez-vous-en, souvenez-vous-en !
M. Denis. — Mais je le dis encore tous les jours : pas plus tard qu'y hier, en faisant ma partie de whist avec Barthélemy, j'ai dit en plein café que j'étais votre esclave, que je le serais toujours, et que si quelqu'un s'avisait seulement de vous pincer la taille, il aurait affaire à moi !
Mme Denis. — Tout cela ce sont des mots, mais vous êtes avec moi, d'une froideur... inqualifiable.
Comment voulez-vous que je ne sanglote pas dans mon mouchoir quand je vous vois échanger des caresses avec Mlle L. Gauche, une fille de rien, une gracieuse qui porte des bonnets à cocarès rouges, et qui fait la coquette avec vous ?
M. Denis. — Je vous assure que c'est une jeune personne très-convenable. Et tant enfant elle était un peu débile et aimait à casser ses joujoux ; mais depuis qu'elle est à marier elle est très-réservée ; elle a de la jeunesse, de l'esprit et des espérances. Voulez-vous que je la mette à la porte ?
Mme Denis. — Certes oui ; il faudrait mieux la recevoir à coup de manche à balai que d'envoyer Barthélemy lui porter des bouquets de violettes et de camellias ! Vous vous laissez prendre aux agaceries de cette douzelle, c'est indigne !
M. Denis. — Le commerce a ses nécessités, il ne faut blesser personne.
Mme Denis. — Ah ! Je le vois bien, je suis une malheureuse abandonnée et trahie. Peut-on tromper ainsi une pauvre femme ! Moi qui t'ai sacrifié tous mes rêves de jeune fille !
M. Denis. — Voulez-vous que je m'en aille, ma dame, dites-le, moi sac de nuit est là-haut, tout bouclé, faites un signe, un seul et je pars !
Mme Denis. — Adolphe, tu ne m'as pas comprise ; je t'en prie, ne t'en vas pas ; continue à gérer la maison ; fais la cuisine comme tu l'entends, je ne dirai plus rien, je ferai tout ce que tu voudras ; mais montre-moi que tu m'aimes ! Répète ce que tu disais à Bordeaux, et tout le monde sera content.
M. Denis. — A Bordeaux vous me passiez le bras autour du cou en m'appelant : votre petit ange, votre loulou chéri, que sais-je ? Vous m'aviez promis, bien promis d'oublier vos erreurs de jeunesse et de rester au coin de votre feu à raccommoder les draps et les serviettes que les Prussiens nous avaient tronqués. Qu'avez-vous fait ?
A peine arrivée à Ve sailles, vous vous mettez à courir de droite et de gauche, vous rendez visite à des officiers, vous faites des voyages à Anvers, vous allez chasser à Chantilly ! Est-ce là ce que vous aviez promis aux termes de notre contrat de mariage passé en l'étude de M<sup>e</sup> Grévy.
M. Denis. — Si j'étais coupable ; votre inconduite excusait la mienne. Ingrat, est-ce ainsi que vous oubliez tout ce que j'ai fait pour vous ? J'ai je ne sais pas le droit de me plaindre de la cuisine épicière que vous imposez à mon estomac aristocrate !
M. Denis. — Que voulez-vous ? La clé d'entente trouve déjà qu'il n'y a pas assez de sel ni de poivre, il faut bien en mettre un peu, sans cela elle casserait les assiettes.
Laissez-moi vous le dire, M<sup>e</sup> Denis, vous n'êtes pas une dame de comptoir attrayant. Je ne veux rien insinuer contre vos charmes que je vénère, ni dénigrer vos appas, mais enfin, chère amie, vous portez plus que votre âge, et c'est votre faute : vos manchettes à gigot, votre coiffure poudrée et vos rubans bleus de roi sont démodés depuis longtemps et vous donnez un air grand mère qui vous dépêche. Au lieu d'écouter mes conseils, vous êtes toujours à me faire des tracasseries.
M. Denis. — Voyons, Adolphe, ne nous fâchons pas. Je m'en vais aux bords de mer pour trois mois, j'en reviens bien fraîche, rose, retrempe par l'air salin, rejuvenie de dix ans, tu verras !
Mais, sois gentil, Adolphe, ne laisse pas partir ta petite majorité sans lui dire quelque chose d'aimable, sans lui donner un gage de ta fidélité.
M. Denis. — Une petite risette conservatrice, cela te va-t-il, na ?
M. Denis. — Oh, des risettes, vous en faites à tout le monde, une risette bien conservatrice, alors !
M. Denis. — Veux-tu encore quelque chose ?
M. Denis. — Oui, un rien, une mèche de tes cheveux.
M. Denis. — Accordé.
M. Denis. — Encore une toute petite grâce. Promets-moi de ne plus aller à Paris.
M. Denis. — Impossible.
M. Denis. — Méchant, va. Promets-moi au moins de revenir coucher à Versailles.

M. Denis. — Je ne d'écouterai pas Je le jure !
M<sup>e</sup> Denis. — Merci, je pars tranquille, mais mon petit bichon, si tu me trompes, je t'étrangle !

FRONTIN.

Quarante-six voix !

M. Thiers a remporté sa grande victoire ! La bataille livrée depuis un an contre le libéralisme vient d'être gagnée par le protectionnisme, sous le commandement du chef du gouvernement.

Car, on aura beau ergoter et jouer sur les mots, il y avait dans l'entêtement de M. Thiers, non pas une question de fiscalité et de budget, mais avant tout une question de principe économique.

Il s'agissait, non pas de reprendre notre liberté commerciale, mais de revenir au système qui a précédé les traités de 1860.

Est-ce que toutes les nations, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, le Portugal, la Russie, qui sont liées entre elles ou avec nous par des traités, ne sont pas aussi jaouées que la France de leur liberté commerciale ?

Quoiqu'il en soit, les matières premières seront imposées.

Par 46 voix de majorité, l'Assemblée l'a décidé ainsi.

Etant données les manœuvres de tout genre de M. Thiers, le moment choisi par lui pour la discussion, ce résultat était malheureusement forcé.

Quant à la victoire du gouvernement, nous estimons qu'il n'a guère lieu de s'en enorgueillir, et la faible majorité obtenue doit lui prouver, à moins d'aveuglement volontaire, qu'il n'est jamais impôt n'a été plus impopulaire et plus pernicieux.

Défaquez des 46 voix les ministres et le personnel gouvernemental qui a voté au doigt et à l'œil, et les membres de la gauche que M. Gambetta a enrôlés sous le drapeau protectionniste, en dépit de leurs convictions, combien en restera-t-il pour faire la majorité ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire écrivait mille lettres pour son patron, et M. Vrigault userait toute sa logique et tous ses arguments, qu'ils n'arriveraient point à réfuter ceci : à savoir que l'impôt sur les matières premières a été établi contre le gré et l'intérêt général de la nation et qu'il est le résultat d'une opinion arrêtée, d'un entêtement et d'une tactique sans exemple dans les annales parlementaires.

Il est encore impossible de prévoir les désastres que le système financier du président de la République causera à l'industrie et au commerce français.

Aujourd'hui, repoussés et battus par le gouvernement qui devait les défendre, le commerce et l'industrie du pays n'ont plus qu'un espoir. Et, c'est triste à dire, — il leur reste cet espoir que les puissances étrangères, contrecarant les idées de M. Thiers, s'opposent obstinément et nettement à l'application de l'impôt que vient de voter l'Assemblée.

La prospérité ou la ruine des deux tiers de la France, la défense de nos intérêts industriels et commerciaux dépendent à présent de l'étranger !

A. MONEY

Vacances ! Vacances !

M. Grévy a donné la clé des champs à ses écoliers, ils ont boucé leurs valises, et c'est plaisir que de les voir se bousculer pour ne pas manquer le train.

Chacun emporte son parapluie et l'objet de ses prédilections.

M. Baragnon et M. Lucien Brun enveloppent soigneusement le 237<sup>e</sup> drapeau blanc qui doit être offert à sa Majesté Henry (36 du nom) ; M. Raoudot plie le volumineux paquet d'amendements qu'il n'a pu placer cette année ; M. Ordinaire remet au fourreau sa lame de Tolède ; M. de Belcastel sue à grosses gouttes en portant un sac de nuit tout plein de médailles de Notre-Dame de la Salette ; M. Gambetta, en prenant son billet, médite un discours rural qui fera du bruit dans Landerneau et à la Ferté-tous-Jouarre.

Les voilà tous partis !
O fortunatos nimium, sua si bona norint....
Tous ces honorables !
Heureux députés de la Gauche qui n'entendent plus ni M. Raoul Duval ni M. Baragnon, ni le général Robert !
Heureux députés de la Droite qui ne verront plus ni Gambetta, ni Millaud, ni Denfert !
Vacances ! Vacances ! O doux nom cher aux collégiens et aux députés ; plus harmonieux aux oreilles parlementaires que la voix de M. Desailhony, plus éclatant que la parole d'Emmanuel Arago. Depuis plus d'un mois nos législateurs se murmurait sur leurs bancs ; ils baillaient à se démaucher la mâchoire et ils rêvaient à leurs châteaux aux grands bois verts et aux horizons bleus.
Enfin, leurs rêves vont devenir une réalité ;

les voilà embarqués.
Adieu, matières premières, bouilleurs de cru, impôts, taxes et surtaxes, interpellations et pétitions ! Adieu les discussions filandreuses et l'orgueil de la buvette !

MM. les députés sont en vacances !
Le savaot M. B dard va fûner tranquillement sa pipe dans les rues de Reunes, sans songer à réformer la magistrature ;

M. Ernouf fera des bourres de fusil avec son rapport sur l'instruction publique ;

M. Chaurand, baron du pape, fera une neuvaïne à Fourvières ;

Les uns iront pêcher à la ligne et oublieront les luttes du théâtre de Versailles en regardant passer les tilleulles et en recueillant d'abondantes fritures de goujons.

D'autres, en poursuivant lièvres et perdreaux s'égareront peut-être à la suite de quelque collon rouge ou bleu trottinant à travers les blés.

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes : MM. les députés vont s'amuser !

Pendant ce temps-là, les reporters chôment un peu, il y a relâche pour les intrigues de couloirs et les discussions stériles ; on ne s'en porte pas plus mal.

M. de Broglie et M. le marquis de Moray peuvent soupirer sous les ombrages de Chantilly après la monarchie de leurs rêves, ça ne tire pas à conséquence.

Et la petite République, nourrie au biberon de M<sup>e</sup> Dosue, s'endort dans son berceau.

Il faut reconnaître que malgré une forte indigestion de matières premières, le cher baby se porte encore crânement bien.

TACTIQUE DE CHAMBRE

(Suite)

Nous avons détaillé dans le dernier numéro de La Mascarade, l'organisation, la composition et l'effectif de l'armée de Chambre-Haineuse, nous allons aujourd'hui rendre sommairement compte des manœuvres exécutées par cette armée durant le premier semestre 1872, et nous indiquerons au préalable, où — et comme qui — les susdites manœuvres ont été dirigées.

Personne n'ignore qu'en dépit de certaine condescendance d'apparence, ce n'est ni dans le bassin de la Sambre ni dans celui de la Meuse que l'armée de Chambre Haineuse opère depuis près de deux ans ses stratégies évolutives, mais bien aux abords du bassin de Neptune, non loin du confluent de l'Oise et de la Seine.

L'ennemi contre lequel sont dirigées les manœuvres et plus au moins savantes combinaisons tactiques, dispose en apparence de forces si minimes, qu'il est assez difficile d'expliquer comment il a pu — peut, — et pourra, très-probablement tenir avantageusement tête à ses nombreux et opiniâtres adversaires.

Cela tient à deux raisons :

1<sup>o</sup> La phalange exécutive est commandée par un tout petit homme qui est en réalité un très-grand capitaine.

Quand on s'appelle Adolphe Thiers, — j'ai failli écrire — Gustave Adolphe, — on se fait un vrai jeu de tenir en échec avec une poignée de partisans dévoués, des centaines de baragnons et des milliers de baracouds.

2<sup>o</sup> L'armée de Chambre Haineuse est très nombreuse, c'est vrai, mais elle manque, en revanche, de cohésion et de force morale ; composée de chefs et de soldats qui ont tous été, dans un moment de crise et de confusion, nommés à l'élection (on sait combien est dissolvant pour la constitution solide d'une armée, le système électif), — elle est minée par des haines, des jalousies, des rancunes et des rivalités intestines qui la désagrègent et l'affaiblissent.

Une des clauses du protocole de Bordeaux spécifiant, on s'en souvient, que la tente du chef de la Smala exécutive devait être dressée et maintenue toujours bien exactement en face du centre de la ligne occupée par les diverses troupes gouvernementales. Or un matin, les v. d. d. de la tribu des Beni-pain-béni crurent s'apercevoir que la susdite tente avait été déplacée pendant la nuit et transportée sensiblement du côté de la tribu des Sidi Carnot ; l'alarme fut donnée et les chefs de l'armée de Chambre-Haineuse outrés de voir que le chef ennemi avait en face de lui cherché à forfaire dans l'ombre à ses engagements, lui firent incontinent signifier que les hostilités allaient recommencer.

Cette fois encore, ainsi que cela arriva neuf fois sur dix, le casus belli se trouvait être une question de front Thiers

Nous n'avons pas à rappeler ici les premières phases de cette lutte gigantesque ; notre mission consiste simplement à résumer les opérations exécutées par les deux armées, depuis le mois de janvier dernier jusqu'à ce jour :

1<sup>er</sup> janvier 72. — Le chef de la Smala exécutive ayant remarqué depuis longtemps que la tactique favorite de ses adversaires était celle qui consistait à affaiblir l'ennemi en s'emparant, grâce à la supériorité du nombre, de toutes les places, grandes ou petites (ambassades, préfectures, etc.)

M. Thiers résolut de tirer profit de cette particularité, et dès les premiers jours de janvier il dirigea son avant-garde sur Paris, espérant que l'ennemi entraîné par son g.û pour la guerre de places, etc., se hâterait de marcher sur ses traces et transporterait à Paris le siège... du gouvernement.

L'aile gauche était d'avis de suivre le mouvement de la phalange thériste, mais une partie des centres, la réserve et l'aile droite pressant un piège, refusèrent de marcher, et l'armée resta en conséquence cantonnée aux abords du bassin de Neptune et reçut quelques jours après de légers renforts (élections du 7 janvier), qu'elle accueillit avec joie, car un sérieux conflit semblait imminent.

Ce conflit éclata en effet dans la journée du 15 janvier ; ce fut une bataille comme on en avait pas encore vu jusque-là ; M. Thiers s'étant vite aperçu que sa marche simulée sur Paris était un coup manqué, avait promptement fait volte face, et dirigé sa phalange sur l'ennemi.

Les deux armées se rencontrèrent dans les vastes plaines du Traité de commerce ; ce fut une mêlée générale et terrible qui se perpétua durant dix jours consécutifs ; pendant longtemps la phalange vaillamment et tenacement dirigée par son chef semblait faire pencher la victoire de son côté, mais vers la fin de l'action, le général Thiers, aussi audacieux qu'opiniâtre, s'étant imprudemment engagé dans le carrefour des Matières premières, l'armée de Chambre Haineuse fit avancer ses réserves et la phalange thériste, acculée et écrasée par le nombre était sur le point de subir une complète déroute, lorsque son commandant eut une diabolique inspiration : il s'avança seul, héraut et dédaigneux au-devant des chefs ennemis et leur dit : « Je m'offre en holocauste ; un général tel que moi, du jour où il cesse d'être victorieux n'a plus de raison d'être ; vous m'avez vaincu, je ne suis plus digne de commander ; je me démaie donc de mon commandement et licencie ma troupe ; vous le voyez, votre triomphe est complet. »

Ce triomphe était tellement complet qu'il en devenait fort gênant pour les vainqueurs.

Ce que les chefs et les soldats de l'armée de Chambre Haineuse ont toujours désiré par-dessus toute chose, c'est d'être maintenus le plus longtemps possible en activité, afin de traîner leur sabre et de toucher une bonne solde.

Aussi, lorsque le généralissime Thiers eut annoncé qu'il se démettait de son commandement, les chefs de l'armée ennemie, au lieu d'entendre le chant de victoire, s'assemblèrent aussitôt, anxieux et désolés, et après s'être concertés durant quelques minutes, expédièrent à M. Thiers, en qualité de parlementaire, un des doyens du parlementarisme, M. B-noist d'Azzy, chargé de supplier le chef de la phalange exécutive de revenir sur sa détermination, attendu que la bataille qui venait de se livrer était considérée comme nulle et non-avenue et que, par conséquent, lui, l'invincible général Thiers, n'avait rien perdu.

M. Thiers accepta des excuses et consentit à reprendre son commandement.

Peu de temps après, l'aile droite chercha à inquiéter la phalange thériste en envoyant un corps de partisans en expédition du côté d'Anvers ; mais le reste de l'armée ayant vu cette expédition d'assez mauvais œil, le colonel E nous qui commandait ce corps de partisans rentra dans son cantonnement en se disant, sans doute à partie, que si toutes les médailles ont leurs revers, tous les drapeaux ont leur Anvers.

A la suite de cette expédition avortée un armistice de quelques jours fut conclu entre les deux armées (Vacances de Pâques).

A l'expiration de l'armistice, les hostilités recommencèrent, mais se bornèrent pendant assez longtemps à de simples escarmouches.

Dans ces petites affaires d'avant garde, le tirailleur Rioul Duval fut plusieurs fois cité à l'ordre du jour, mais ses camarades prétendent, — par jalousie sans doute, — qu'il a plus d'aplomb que de valeur et qu'il fait plus de bruit que de besogne.

Au mois de juin, nouvelle grande et interminable bataille.

Acculé encore une fois et prêt à succomber, le chef de la Smala exécutive use du stratagème qui lui a si bien réussi ;

M. Thiers conserve son commandement et l'armée de Chambre Haineuse reste en activité.

Les victimes de cette lutte essentiellement militaire sont le général Changarnier et le colonel Denfert, blessés tous les deux dans leur amour-propre, et le général Trochu disparu.

Fatigués d'être plus que jamais les humbles tributaires de celui qu'ils ont plusieurs fois vaincu, quelques chefs de l'aile droite et du centre droit comptent un beau matin de se débarrasser par un coup de main du trop habile adversaire qui se joue d'eux, et de le remplacer par un de leurs chefs de partisans.

Un corps d'élite est organisé pour accomplir cette aventureuse expédition et il semble que tout doive marcher à souhait lorsque tout à coup de vives dissensions éclatent entre les différents troupes composant le corps expéditionnaire.

Les chasseurs d'Orléans prétendent que les chevaux-gens font par trop leurs aristos, et les chasseurs d'Orléans ont des tendances et des allures un peu trop plébéiennes.

De là, dissentiments, querelles, et finalement : avortement complet du coup de main projeté.

Le chef de la Smala exécutive, dont toutes ces embuscades aussitôt écartées que tendues et tous ces complots aussitôt découverts que tramés n'ont fait qu'augmenter le prestige et la force, redouble d'activité et d'habileté.

Une autre grande bataille s'engage sur le terrain accidenté de l'économie, et cette fois, la phalange thériste manœuvre si adroitement qu'après une longue série d'avantages partiels et successifs elle réussit à son tour à acculer, dans le carrefour des matières premières, l'armée de Chambre Haineuse qui se trouve bientôt à la défection d'une partie de ses troupes aidant, — obligée de capituler.

C'est à la suite de cette nouvelle journée des Dupes qu'un projet d'armistice a été adopté en principe par les belligérants.

On est en train de régler présentement l'époque à laquelle commencera et finira ledit armistice dont la durée sera probablement de deux mois.

Les deux partis laisseront en présence un petit corps d'observation chargé de veiller à la stricte exécution des clauses de la suspension d'armes, et les gros des deux armées rentreront dans ses foyers pour y goûter un peu de repos.

Que se passera-t-il aux prochaines manœuvres d'hiver ?

Chi lo sa ?

L'armée de Chambre-Haineuse n'a pas su mettre à profit les chaleurs de l'été pour fonder complètement sur son adversaire.

Toutefois, cet adversaire est tellement bouillant qu'il pourrait bien en résulter, en plein cœur de l'hiver, non seulement une fusion, mais une dissolution.

VILLEGIATURE

Après huit mois d'un labeur assidu, après huit mois d'incessants travaux accomplis pour le plus grande gloire et la plus grande prospérité de la France, l'Assemblée nationale va goûter un repos qui lui est bien dû.

Nos honorables représentants vont se disperser, les uns iront retrouver leurs âmes et leurs cœurs à la vue des œuvres de la nature, d'autres demanderont aux bains de mer ou aux eaux diversifiées les forces nécessaires pour continuer au mois de novembre leur tâche ardue.

Nous ignorons quels endroits la majeure partie des députés amèneront de leur présence, — mais nous pouvons dès aujourd'hui indiquer les séjours de villégiature d'un certain nombre d'entre eux.

M. Rouher se rend naturellement à Chis-

lehart, afin de renseigner son souverain sur les progrès de l'Ordre en France.

Le duc d'Audiffret-Pasquier passera ses vacances à Orléans, le duc de Broglie et le duc Decazes à Nemours et à Joinville.

Le vénérable Benoist d'Azy va prendre les eaux de Bourbon-Lancy, MM. de Belcastel et Dohrel vont à Chambord, tandis que Mgr Dupanloup se rendra aux bains de St-Sauveur.

Un groupe de députés légitimo-orléanistes paraisant de la fusion, se préparent à passer les Pyrénées afin de visiter leurs châteaux en Espagne.

Un autre groupe de la droite, à la tête duquel se trouvent MM. de Kerdel, Raoul Duval, Baze et le général du Temple se rendent à Vichy, pour essayer de digérer la République.

MM. Barthélemy-St-Hilaire et Cochery sont déjà à Thiers...

M. de Goulard prendra les eaux du Mont-

d'Or et M. Jules Simon qui ne peut plus sauter, celles de Vals.

Quant à M. Naquet, son intention, paraît-il, est de traverser l'Atlantique pour visiter les bords du fleuve St-Laurent.

Deux caravanes, composées de membres des divers côtés de l'Assemblée, se sont décidées à aller se reposer sur nos côtes : l'une à Granville, l'autre à Cancale.

Eufio, le chef de l'Etat, M. Thiers, acceptant l'invitation de M. Cordier, se rendra à Trouville.

A ce propos, signalons une réflexion d'un député grincheux, tout en demandant pardon pour son irrévérence grande.

— Si M. Thiers va demeurer chez un Cordier, serait-ce qu'il a besoin de ficelles ?

Pour tous les articles non signés

Administrateur-gérant, A. ALRICY.

IMP. GOSTE-LABAUME, C. Lafayette, 3.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES. Elixir suprême pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc. Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau sucrée, bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse.

EAU DENTIFRICE ANATHERINE DU DOCTEUR J. G. POPP. MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE. Brésillé en Angleterre, en Amérique et en Autriche. Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le malade ne peut se servir d'aucun instrument.

EAU DE MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS. Contre apoplexie, vertiges, nausées, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc.

PLUS DE FEU! 40 ANS DE SUCCÈS. Liment Boyer-Michel d'Aix. Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecartés, Molettes, Courbes, Vésigons, etc.

Maison T. RIVOLLET, 9, rue St-Pierre, Lyon. BRONZES ET BRONZES COMPOSITION. Spécialité de Lampes à Modérateur riche et ordinaire, suspension de salle à manger, Lanternes-vestibules, grand choix de Flambeaux, lustres, Candélabres, Bras de cheminées, Bougeoirs, Porte-allumettes, Garde-cendre, Garde-étincelles, Chenets, Porte-pelles et Pincettes, Soufflets et Balayettes riches et ordinaires.

MALADIES DE LA PEAU. POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, gonflements de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES. Maison fondée en 1780. Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours.

Un des meilleurs Chocolats est le CHOCOLAT-DONNEAUD Usine de la Tête-d'Or, à Lyon. L'ORIENTALINE. Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34.

BOUQUERON-LES-BAINS. Gare de Grenoble (Isère) — Omnibus spécial place Grenette, café PAJOT. — Hydrothérapie, Bains de vapeur, érébentiques, Eaux de bourgeons frais de sapins, derniers perfectionnements. — Etablissement modeste, vue magnifique, climat tempéré, très agréable; eaux de source les plus pures et les plus fraîches. — Prix très-modérés.

CHANGEMENT DE DOMICILE. I. LECOMTE mécanicien. 33 Rue St-Pierre. Ci devant rue St-Dominique, 14 LYON. AU GRAND BALLON. RESTAURANT Salles et Salons de famille; Jardins, Tonnes; Jeux de Boules. Rue de la Quarantaine, 14.

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE de RIVIER Sœurs. Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 60. A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la Saison d'Eté et de l'Exposition, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix vraiment immense et extraordinaire de CHAPEAUX de paille anglaise, Italie, palmier, Panama et Manille, chapeaux feutre, alpaga et couteil. Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

PHARMACIE GODDARD et PUY, RUE SULLY, 51, LYON. DYSSENTERIE AMÉRICAINE de PUY fils, guérit dans les 24 heures les Dyssenteries les plus opiniâtres qui ont résisté à tous les meilleurs traitements. — Prix, 1 fr., et pour enfant, 1 fr. 25. — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VER SOLITAIRE Remède infailible et inoffensif de PUY fils, pour faire expulser vivant le ténia ou ver solitaire. Prix: 10 fr. Une seule dose suffit toujours.

Insecticide Vicat. Les Cafards, les Punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, arêtes, fornicis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrures.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX. Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc. 10 francs le flacon. Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, phén., à St-Etienne, M. ARNAULT, phén.

EAUX MINÉRALES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES. Pharmacie des Célestins, 3, PLACE DES CÉLESTINS, 5. Mme CHRÉTIEN.

De la faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — Mme Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assure à son traitement une immensité sérieuse sur toutes les méthodes employées jusqu'à ce jour.

DENTISTES AMÉRICAINS Rue de Lyon, 32.

LE BAUME DU BRÉSIL. Du docteur Penilleau de Paris, guérit sans tisane ni injection tous les écoulements anciens ou récents, 5 fr. le flacon. — Traitement opératif sans mercure; le plus efficace pour combattre les vices du sang. — 40 fr., notice gratuite. — Dépôt, pharmacie Simon, 89, r. de Lyon.

AGENCE GLE D'AFFICHAGE. NOMBREUX EMPLOIEMENTS RÉSERVÉS. Confort LYON.

AUX MÈRES DE FAMILLE. C'est la VÉRITABLE SILENCIEUSE des Frères BRION, qui est la meilleure Machine à coudre pour Familles, Lingères, Tailleurs, etc. Elle ne fait aucun bruit, pas de dérangements; le point est perlé et indiscutable; légère, facile à conduire, jamais de taches sur l'ouvrage. Nouveau perfectionnement breveté. Douze nouveaux guides aussi simples que faciles. GARANTIE 5 ANS. Prix, toute complète, 225 fr. Rendue par 230 fr. Seule maison de vente à Paris, E. BRION Frères, 100, boulevard St-bastien.

AVIS INTÉRESSANT. M. le Docteur J. P. MÉDIGI, de Turin, ouvrira le 15 août 1872, à Lyon, un Cabinet de consultation et de traitement pour les MALADIES CHRONIQUES ET AIGUES DES ORGANES GÉNITAUX ET GÉNTO-URINAIRE DE L'HOMME ET DE LA FEMME.

BITTER De LACAUX FRÈRES, de Limoges. Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca. Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût.

ELIXIRS PUY. Préparés par DECBENAUX, pharmacien. Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépurar le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes les maladies chroniques. L'Elixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que: bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarras des glaires bilieuses, etc.

PRIX FIXE à FIGARO PRIX FIXE. GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. Chaussures et Chapellerie en tous genres. cours de Broches, 14 Guillotière.

Claudius VOLAND. Expert teneur de livres, donne des leçons de comptabilité, rue Mercière, 90.

L'IMPRIMEUSE. BREVETÉ S. G. D. G., dont M. BERRINGER est le seul inventeur, et pour laquelle il vient d'obtenir un nouveau brevet de perfectionnement, permet d'imprimer soi-même de 1 à 1,000 exemplaires, son écriture: PLANS, DESIGNS, MUSIQUE, etc., sans changer sa manière d'écrire ou de dessiner. S'adresser, pour renseignements, à l'Inventeur, 2, passage du Grand-Cerf, PARIS. ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS.